

Appel à candidatures de l'Administration des Domaines

Local du « Musoir » à l'extrémité de la Digue semi-flottante

Quai Rainier III - Environ 265 m²

Dans le cadre de cet appel à candidatures, il est rappelé que tout dossier incomplet à la date de clôture ne sera pas examiné. En outre, le candidat pourra fournir toute pièce supplémentaire qu'il estimera utile à la bonne compréhension de sa demande.

Durée de l'appel à candidatures

Du 18 décembre 2015 au 8 janvier 2016 à 12 heures, terme de rigueur

Visites

Mardi 29 décembre 2015 de 10 h à 11 h
Mardi 5 janvier 2016 de 15 h à 16 h

Redevance

La redevance est fixée comme suit :

- Pour la première année de la convention : une exonération de redevance d'une durée non renouvelable d'une année pour faciliter l'entrée dans les lieux sera consentie, sans que cette mesure bienveillante ne puisse être renouvelée.
- Pour la 2^{ème} année de la convention : une redevance annuelle de :54.000 Euros TTC.
- Pour la 3^{ème} année de la convention : une redevance annuelle de :64.800 Euros TTC.
- Pour la 4^{ème} année de la convention : une redevance annuelle de :72.360 Euros TTC.
- Pour la 5^{ème} année de la convention : une redevance annuelle de :86.400 Euros TTC.
- A partir de la 6^{ème} année de la convention jusqu'à son échéance :
une redevance annuelle de 97.200 Euros TTC.